

LES SCIENCES POLITIQUES A ACADEMIC PROGRAMS ABROAD

Academic Programs Abroad

Les défis politiques de la France contemporaine : enjeux nationaux, européens et internationaux

Hugo Bréant

Les cours auront lieu tous les mardis de 9h30 à 12h30 au 8, villa d'Alésia (75014 Paris)

Objectifs du cours

Ce cours de science politique vise à familiariser les étudiants avec la vie politique française et ses acteurs, avec la société française et ses enjeux internationaux. En faisant dialoguer des exemples d'actualité et des travaux de chercheurs, mais aussi en proposant des ouvertures vers des comparaisons internationales, ces séances apporteront des éléments de lecture du monde politique en général et du contexte français en particulier.

Cet enseignement a également pour objectif de favoriser des contacts entre les étudiants et des acteurs politiques et sociaux, en proposant d'assister à une séance de l'Assemblée nationale à Paris mais aussi de réaliser un voyage d'étude ou « Study Tour » à Bruxelles, constitué de rencontres et de visites auprès des institutions européennes.

Séances et contenu du cours

23 janvier 2018 – Séance 1 :

La France sous la 5^e République (1)

- Présentation des travaux à réaliser
- Présentation des grands enjeux du semestre :

le paysage politique français et ses crises

la France en Europe et dans le monde

les enjeux politiques de la société française

- De Gaulle et l'instauration de la 5^e République
 - Les évolutions de la 5^e République (présidents et grandes réformes)
- 1958-1995 : de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand

30 janvier 2018 (9h-13h) – Séance 2 :

La France sous la 5^e République (2)

- Les évolutions de la 5^e République (présidents et grandes réformes)
- 1995-2017 : Chirac, Sarkozy, Hollande, Macron
- Le rôle des institutions et le renforcement du président de la République

6 février 2018 – Séance 3 :

La France dans le monde (1)

- La France : une grande puissance diplomatique, culturelle et économique internationale ?
 - Les évolutions des relations avec deux grandes puissances internationales (États-Unis et Russie)
- = **ATTENTION** : pour permettre de préparer la séance à l'Assemblée nationale, la séance 3 aura exceptionnellement lieu de 9h à 13h.

13 février 2018 – Séance 4 :

La France dans le monde (2)

- La France au Moyen-Orient : les relations avec Israël, la Palestine et l'Iran
- La France au Moyen-Orient : les hésitations face aux révolutions des « printemps arabes »

Mardi 13 février – Observation à l'Assemblée nationale (15 h – 17 h)

20 février 2018 – Séance 5 :

La France et la construction européenne

- Le rôle de la France dans la construction européenne
- Les évolutions du couple franco-allemand
- Les acteurs français en Europe au quotidien : groupes d'intérêt et parlementaires européens

Semaine du 26 février au 4 mars 2018 : vacances d'hiver (pas de cours)

6 mars 2018 (9h-13h) – Séance 6 :

La France et les recompositions de l'Europe

- Les tensions entre la France et les institutions européennes
 - L'euroscpticisme et les différentes contestations de la construction européenne
 - Les nouvelles frontières de l'Europe : Royaume-Uni (Brexit), Europe de l'Est, Turquie
- = **ATTENTION** : pour permettre de préparer le voyage d'étude à Bruxelles, la séance 6 aura exceptionnellement lieu de 9h à 13h.

Vendredi 9 mars 2018 – Study Tour à Bruxelles

13 mars 2018 – Séance 7 :

2017 – L'abstention au centre d'une année d'élections en France

- Le rôle central des élections et du vote
- La participation politique, l'abstention et ses causes

Vendredi 16 mars – Examen de mi-semestre (2h)

20 mars 2018 – Séance 8 :

Au cœur de la crise démocratique : élus et citoyens en questions

- Des citoyens moins actifs politiquement ? : le déclin du militantisme politique et syndical
- Les représentants sont-ils représentatifs ? : un renouvellement limité du personnel politique

27 mars 2018 – Séance 9 :

Vers une nouvelle démocratie ?

- De la démocratie directe à la démocratie représentative
- Le référendum : une réelle participation des citoyens ?
- Vers une démocratie des sondages ?
- La démocratie participative : un modèle alternatif ?

3 avril 2018 – Séance 10 :

La montée des populismes (1)

- Les origines historiques du populisme
- Expériences variées et points communs des populismes européens
- Un exemple : la fermeture des frontières européennes face aux réfugiés

10 avril 2018 – Séance 11 :

La montée des populismes (2) : le cas du Front National

- Extrême droite française et populismes : la montée du Front national

17 avril 2018 – Séance 12 :

La France et l'immigration

- Les politiques migratoires françaises : une xénophobie de gouvernement ?
- Discriminations et traitement médiatique des populations immigrées
- Immigration, intégration, identité et laïcité : les enjeux d'un nouveau débat public

3 mai 2018 – Examen

Travail à réaliser et notation du cours

La moyenne finale (sur 20) sera composée de 5 éléments :

1. Assiduité, préparation hebdomadaire des séances et participation orale (25% de la note finale)

Deux absences justifiées seront tolérées. Au-delà, le cours ne pourra pas être validé. La répétition des retards sera sanctionnée par des retraits de points sur cette note d'assiduité. Selon les séances, les étudiants devront :

- lire des extraits d'articles/livres universitaires ou des articles de presse
- préparer des arguments sur des points de cours et des fiches de synthèse
- animer des discussions collectives ou participer à des débats en cours

2. Réalisation d'un dossier sur l'Assemblée nationale française, à 2 étudiants (20% de la note finale)

Les étudiants devront (par groupe de 2) faire le compte-rendu de leurs observations lors de la séance de questions au Gouvernement observée à l'Assemblée nationale, expliquer le rôle du Parlement en France et illustrer ce fonctionnement par un exemple thématique.

La visite collective aura lieu lors de la 4e semaine de cours (mardi 13 février 2018, à partir de 15h). Le dossier sera rendu à l'écrit en deux étapes (séance 3, le 6 février 2018 : partie analyse et débats /séance 5, le 20 février 2018 : partie observations)

3. Réalisation d'un dossier lié au Study Tour à Bruxelles (20% de la note finale)

Les étudiants réaliseront individuellement un compte-rendu à la suite des rencontres/visites organisées à Bruxelles. Le travail s'effectuera en plusieurs étapes préparatoires :

- 6 mars 2018 (séance 6) : rendre le projet individuel (1/2 page choix d'une institution et d'un thème)
- 13 mars 2018 (séance 7) : présentation écrite de la problématique et des premières pistes (1 page)
- 27 mars 2018 (séance 9) : rendu du dossier écrit individuel
- 17 avril 2018 (séance 12) : en fonction des commentaires du professeur, l'étudiant peut rendre une nouvelle version corrigée de son dossier

= Au-delà de la qualité de l'analyse et des recherches personnelles, la note écrite finale sera ajustée en fonction du pré-projet écrit, de la participation active pendant le voyage d'étude, des discussions collectives orales et de la discussion lors de l'examen final.

4. Interrogation écrite (15% de la note finale)

Contrôle des connaissances acquises dans les premières séances (en 2 heures). Examen écrit de mi-semester le vendredi 16 mars 2018 (semaine 7).

5. Examen oral (20% de la note finale)

Lors de la dernière séance, l'enseignant fournira différents sujets d'actualités possibles, en lien avec le cours. L'un de ces sujets sera tiré au sort le jour de l'examen et analysé/discuté avec l'enseignant.

L'étudiant disposera de 15 minutes de préparation, puis passera à l'oral pendant 15 minutes. La discussion individuelle sera l'occasion de revenir sur les deux dossiers et de répondre à quelques questions de l'enseignant.

Bibliographie

Pour préciser certains points de connaissances, compléter le cours et améliorer la réalisation des travaux collectifs à réaliser, les étudiants peuvent s'aider de ces références :

Séances 1 et 2 :

- ✓ Yves-Marc Ajchenbaum, *Les Présidents de la 5e République*, Paris, Libro, 2002.
- ✓ Bastien François, *Le régime politique de la 5e République*, Paris, La Découverte, 2010.
- ✓ Philippe Langenieux-Villard et Sylvie Mariage, *L'Assemblée nationale*, Paris, Découvertes Gallimard, 1994.

Séances 3 et 4 :

- ✓ Vincent Cloarec et Henry Laurens, *Le Moyen-Orient au 20e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003.
- ✓ Jean-Paul Chagnollaud (dir.), « La politique française au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, n°96, 2016.

Séances 5 et 6 :

- ✓ Guillaume Courty et Guillaume Devin, *La construction de l'Union Européenne*, Paris, La Découverte, 2010.
- ✓ Jean-Louis Quermonne, *Le système politique de l'Union Européenne*, Paris, LGDJ, 2015.
- ✓ Hélène Michel, *Lobbyistes et lobbying de l'Union Européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, PUS, 2006.
- ✓ Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992.
- ✓ Willy Beauvallet et Sébastien Michon, « Les élections européennes de juin 2009 », *Savoir/Agir*, n°10, 2009.
- ✓ Pascal Perrineau, « Le référendum français du 29 mai 2005 : l'irrésistible nationalisation d'un vote européen », dans *Le vote européen (2004-2005)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- ✓ Ophélie Siméon, « Brexit et euroscepticisme », *LaViedesidéés.fr*, 2016.

Séances 7 à 9 :

- ✓ Michel Offerlé, *Un homme, une voix ?*, Paris, Découvertes Gallimard, 2002.
- ✓ Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1978.
- ✓ Jérôme Jaffré et Anne Muxel, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », dans *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- ✓ Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996.
- ✓ Loïc Blondiaux, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, n°50, 2007.
- ✓ William Chandler et Thad Kousser, « L'ascension, la chute et la résurrection du gouverneur Arnold Schwarzenegger », *Politique Américaine*, n°9, 2007.

Séances 10 et 11 :

- ✓ Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste*, Paris, Flammarion, 2007.
- ✓ Nonna Mayer et Pascal Perrineau, *Le Front National à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- ✓ Sylvie Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer, *Les faux-semblants du Front National. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- ✓ Annie Collovald, *Le « populisme » du FN, un dangereux contresens*, Paris, Éditions du Croquant, 2004.

Séance 12 :

- ✓ Jérôme Valluy, « Quelles sont les origines du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration ? », *Cultures & Conflits*, n°69, 2008.
- ✓ Sylvains Laurens, *Une politisation feutrée. Les hauts-fonctionnaires et l'immigration en France*, Paris, Belin, 2009.
- ✓ Jérôme Valluy, *Rejet des exilés. Le grand retournement du droit d'asile*, Paris, Éditions du Croquant, 2009.
- ✓ Catherine Wihtol de Wenden, « L'Europe et la crise des réfugiés », *Études. Revue de culture contemporaine*, n°3, 2016.

Attention : les livres indiqués ci-dessus sont disponibles dans les bibliothèques des universités parisiennes où les étudiants sont inscrits et/ou à la Bibliothèque Nationale de France (BNF – 75013 Paris). Les articles peuvent être disponibles sur le site Cairn.info.

LES SCIENCES POLITIQUES A PARIS NANTERRE

Licence 2ème année

Université Paris Nanterre

3JSP3SI3

Sociologie des institutions

Xavier LANDRIN – MORICE lundi 13h30-15h00 F252 + 15h10-16h40 F252

Description de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est de présenter une approche « constructiviste » des institutions, et de proposer un traitement sociologique de différents types d'institutions politiques à partir de cette approche. Il s'agit pour chaque exemple étudié – la Nation, l'organisation Etat islamique, l'administration politique américaine, la Constitution de la Ve République – de restituer à la fois ses conditions de possibilité historiques et les différentes formes institutionnelles, plus ou moins consolidées, qu'il revêt. Parallèlement sont abordées quelques-unes des questions majeures dont s'occupe traditionnellement la sociologie des institutions politiques et étatiques, notamment la contribution de ces dernières à la reproduction de l'ordre social, les modalités de leur circulation d'un continent à l'autre et la possibilité pour les acteurs d'en faire la critique ou d'échapper à leur emprise.

Université Paris Nanterre

3JSP4ED6

Les élections et partis dans les démocraties contemporaines

CM Xavier LANDRIN – MORICE lundi 10h10-11h40 et 11h50-13h20 F252

TD Megana ERBANE (dès le 22/01) mercredi 16h50-18h20 ou 18h30-20h00 F217

Description de l'enseignement

La spécialisation en cours de la science politique encourage souvent les chercheurs à séparer dans les cours des objets qui, dans la pratique, sont difficilement séparables. Ainsi en est-il du phénomène électif et du phénomène partisan : dans un cas, on traite de la compétition électorale et, dans l'autre, des organisations qui sont le produit de l'accroissement et de la transformation des conditions qui régissent la compétition électorale. Le premier objectif de ce cours est de lier et d'étudier dans un même mouvement ces deux phénomènes. Le second objectif de ce cours consiste à dénaturer le rapport que chacun d'entre nous entretient avec ces phénomènes. Le phénomène électif comme le phénomène partisan ne se limitent pas à la France ou même à l'Europe. Les études dans divers pays du monde permet de mieux appréhender la diversité des histoires et des formes nationales comme la variété des pratiques et des représentations sous lesquelles se présentent ces deux phénomènes.

Université Paris Nanterre

3JSP4EU3

Sociologie de la construction européenne : institutions et élections

CM Anna COLIN LEBEDEV jeudi 13h30-15h00 F215 + 15h10-16h40 F2115

Description non disponible

Description de l'enseignement de 2015

Ce cours présente et analyse les enjeux traversant la construction européenne autour de trois objectifs :

1. saisir les conditions historiques particulières d'une construction européenne ;
2. comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union européenne et caractériser ses différents acteurs ;
3. analyser les tensions et les dynamiques qui structurent actuellement l'Union européenne.

Le cours vise donc à développer des connaissances précises sur l'institutionnalisation d'un ordre politique européen en partie supranational, d'en présenter les acteurs et de fournir les outils théoriques nécessaires à une analyse critique de ces processus.

Université Paris Nanterre

3JSP6IP6

Sociologie Comparée des Institutions Politiques

CM	Anne COLIN LEBEDEV	mardi	10h10-11h40	et	11h50-13h20	F112
(Dès 22/01) TD	Julie LAVIELLE	lundi	10h10-11h40	F358 ou	11h50-13h20	F217
	Anne COLIN LEBEDEV	mercredi	15h10-16h40			F358
	Julie LAVIELLE	mercredi	16h50-18h20			F358

Description de l'enseignement

Ce cours de sociologie comparée des institutions politiques partira de questions telles que : qui compare ? Pourquoi comparer ? Comment ne pas imposer une grille de lecture construite dans un contexte sur un autre ? Comment rendre compte des singularités à travers la comparaison ? Autant de questionnements qui permettent d'adopter une perspective critique et de rendre compte des enjeux théoriques et méthodologiques propres à la politique comparée. Le cours est composé de deux parties complémentaires. La première partie adopte une perspective de comparaison « par le haut » à travers l'analyse des processus historiques, politiques, économiques et culturels qui ont permis l'entrée dans la « modernité politique » et la formation des univers politiques contemporains. La seconde partie du cours est consacrée à l'analyse des institutions politiques « par le bas ». Loin de pouvoir être réduites uniquement aux organes de gouvernement, les institutions politiques sont aussi l'ensemble des dispositifs qui constituent l'État au quotidien. On s'intéressera donc à des objets aussi variés que la gestion des frontières, le contrôle de l'immigration, la police, la politique sociale, le traitement des chômeurs, la politique de la ville et les dispositifs juridiques. L'approche comparée permettra, à partir de cas toujours singuliers, de monter en généralité, de révéler la circulation des modèles et les interdépendances et d'enrichir la réflexion sur les institutions.

Université Paris Nanterre

3JSP6SP6

Sociologie des partis politiques

CM	Camille MASCLET	lundi	13h30-15h00	et	15h10-16h40	F215
(Dès 22/01) TD	Nicolas TARDITS	mardi	13h30-15h00	ou	15h10-16h40	
				ou	16h50-18h20	F201

Description de l'enseignement

Les partis politiques constituent l'un des objets les plus anciens et les plus classiques de la science politique. Se repérer dans la littérature abondante qui lui est consacrée nécessite dans un premier temps d'interroger la relation que les chercheurs entretiennent avec le phénomène partisan, d'exposer clairement les enjeux théoriques et méthodologiques que pose la connaissance toujours renouvelée de cet objet. Le cours se poursuit avec l'analyse de l'organisation, du fonctionnement et des répertoires d'actions militantes des partis. Cependant, la connaissance du phénomène partisan ne peut se satisfaire de l'étude de ses formes contemporaines. Comme phénomène historiquement daté, il est également nécessaire de s'interroger, dans la dernière partie du cours, sur les conditions sociales et politiques qui président à la genèse et à l'évolution de ce phénomène depuis le XIXe siècle.

Université Paris Nanterre

3JSP6TE3

Théorie de l'Etat

CM Myriam PARIS mercredi 10h10-11h40 et 11h50-13h20 F215

Description de l'enseignement

Il ne s'agit pas d'un cours classique d'histoire des idées politiques ni de philosophie politique. Il s'agit bien plutôt d'une introduction aux grandes théories contemporaines de l'État moderne, soit la forme politique encore dominante aujourd'hui dans le monde. Plus spécifiquement, on s'intéressera aux théories de l'État à prétention scientifique, qui entendent expliquer, comprendre ou décrire de manière systématique les États à partir de l'étude de leurs manifestations empiriques, passée et présentes. L'État n'est pas n'importe quelle forme de pouvoir politique : c'est la forme moderne de la domination, dont le modèle né en Europe a connu un succès mondial. Entre l'empire et la cité, les États se sont formés comme des institutions revendiquant avec succès un certain type de monopole politique.

Ce cours prendra ainsi trois directions principales : les théories juridiques positivistes de l'État (Carré de Malberg, Hans Kelsen...) ; les théories marxistes de l'État (Marx & Engels, Lénine, Gramsci, Poulantzas, Miliband, etc.) ; les théories sociologiques de l'État (Max Weber, Otto Hintze, Elias, Durkheim, Charles Tilly...). On tentera, également, d'éclaircir la question des rapports entre individus et État, ainsi que celle de l'État-nation (B. Anderson, E. Gellner, G. Noiriel...), largement inquiétée par les processus actuels de globalisation néolibérale (Saskia Sassen).

Université Paris Nanterre

3JSP6EU3

Sociologie de la construction européenne

CM Anna COLIN LEBEDEV jeudi 13h30-15h30 et 15h10-16h40 F215

Description de l'enseignement

Pourquoi se dissimuler que « l'Europe » s'apprend par la description « d'institutions » et la célébration de quelques « héros » (par exemple J. Monnet) exactement comme on étudiait, dans les années 60, le droit constitutionnel ? Dans le prolongement du cours de seconde année relatif à cette réalisation, on se propose de revenir sur quelques schémas des professionnels de l'Europe, agissants dans leurs conceptions et dans leurs actions. Après avoir observé l'opposition très marquée entre professionnels et profanes de l'Europe (chap. 1), on s'attardera sur les effets et les enjeux de la référence à l'Etat (chap. 2), de la « représentation » comme principe de son fonctionnement (chap3), de « l'élection » comme technologie de création d'un régime appuyé sur le peuple (chap4) et enfin sur « l'institution » comme façon de consolider cet agencement (chap. 5). L'ensemble des « théories » qui accompagnent la genèse de ces inventions est inséparable des processus de construction d'un ensemble de sociétés, d'Etats et des relations qu'ils entretiennent : on invoquera donc, à partir d'Elias essentiellement, la genèse de sociétés civilisées, l'avènement de l'Etat de cour qui les exprime, enfin la possibilité d'une critique de l'autorité politique qui se fait jour en leur sein, sous le visage de l'Utopie. (conclusion provisoire).

Université Paris Nanterre

3JSP6EG3

Etudes de genre

CM Florence JOSHUA jeudi 10h10-11h40 et 11h50-13h20 F216

Description de l'enseignement

Ce cours constitue une introduction aux études de genre. L'objectif est d'amener les étudiant-e-s à comprendre ce qu'est la catégorie d'analyse « genre » et à s'interroger sur la construction sociale de la différence des sexes, les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes ainsi que l'imbrication des rapports de genre dans d'autres rapports de pouvoir (la classe, la « race », la sexualité). Il s'agira également de réfléchir à la façon dont les études de genre permettent de penser avec un regard nouveau les objets canoniques de la science politique.

LES SCIENCES POLITIQUES A L'UNIVERSITE DE PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS

Licence 1ère année

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Introduction aux relations internationales

Description de l'enseignement

Objectifs : comprendre les enjeux du système politique et économique mondial et se familiariser avec les théories qui en rendent compte.

Description : Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiants une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Introduction à la sociologie politique

Description de l'enseignement

L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiants une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique.

Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine.

Licence 2ème année

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Construction et politique de l'Europe

Description de l'enseignement

Ce cours propose une introduction à l'histoire et au fonctionnement de l'Union européenne, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques. Le cours sera organisé en trois grandes parties. Une première partie présentera d'abord l'histoire et les théories de la construction européenne : il s'agira notamment de mettre en perspective les discours et les représentations du processus d'intégration européenne. Une deuxième partie se concentrera sur les acteurs de l'Union européenne : d'abord son architecture institutionnelle, puis l'intervention de différents acteurs au niveau européen (étatiques, groupes d'intérêt, etc). Enfin, la dernière partie du cours examinera l'émergence de différentes politiques européennes et questionnera l'évolution de ces politiques au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, notamment celle des relations entre politiques européennes et politiques des États membres.

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Questions contemporaines de théorie politique

Description de l'enseignement

Le cours sera organisé cette année autour d'une dizaine de thématiques liées à des enjeux, crises et événements contemporains qui seront l'occasion de mobiliser un corpus de théorie politique s'inscrivant dans des traditions et filiations intellectuelles et théoriques classiques tout en les renouvelant. Nous porterons une attention particulière aux analyses et aux textes de référence les plus marquants de ces cinquante dernières années (théorie marxiste, poststructuralisme, études postcoloniales, études féministes et queer, études culturelles, études environnementales, études digitales...) ; nous travaillerons également sur des sources non textuelles, des œuvres artistiques, comme sur des archives du temps présent.

Licence 3ème année

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Politique et Société en Afrique

Clemens Zobel et William Roy

Description de l'enseignement

Objectif : Donner une introduction générale à l'histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États post-coloniaux et leurs enjeux théoriques.

Descriptif : En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États post-coloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l'impact des politiques d'ajustement structurel et de démocratisation.

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Action publique, migrations, discriminations

Description de l'enseignement

Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations, en particulier raciales (mais aussi sexuelles). Il prend pour point de départ l'importance du fait migratoire ainsi que de la « question immigrée » dans la construction de la nation française (et de la nationalité), pour analyser ensuite la montée en puissance d'une « question raciale » réputée étrangère à la culture politique du pays : on y parlera de la « question noire » et de la « question rom », d'islamophobie et d'antisémitisme. Il examine à la fois les logiques sociales à l'œuvre et l'expérience des personnes discriminées, avec la constitution de subjectivités minoritaires. Il porte une attention particulière aux politiques publiques – non seulement antidiscriminatoires, mais aussi discriminatoires. Si le séminaire est centré sur la France, il mobilise la comparaison avec les États-Unis tout en abordant l'expérience nationale dans le cadre européen.

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Souveraineté et mondialisation

Description de l'enseignement

Si le terme de mondialisation est relativement nouveau, il désigne un processus historique ancien d'intensification des circulations et des connections entre les différentes parties de la planète. Faire une sociologie de la mondialisation, c'est rechercher les mécanismes sociaux qui gouvernent cette évolution et décrire les formes de relations qu'elle prend entre États et entre sociétés. On s'intéressera dans ce cours à toutes les dimensions de la mondialisation contemporaine : économique, mais aussi, militaire, culturelle et politique. On s'interrogera sur les acteurs déterminants de la mondialisation ainsi que sur ses effets politiques, sur les rapports entre puissances, les institutions internationales, les États, le droit, les classes sociales mais aussi sur l'action collective ou les formes de citoyenneté. Pour construire cette sociologie et cette sociologie politique de la mondialisation, de nombreux auteurs seront abordés, de Fernand Braudel à Frederick Cooper, d'Abram de Swaan à Immanuel Wallerstein, de Lénine à Saskia Sassen, de Norbert Elias à David Harvey, de Karl Marx à Toni Negri ou Ulrich Beck, etc.

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Crise, événement, exception

Description de l'enseignement

A partir de la présentation des débats contemporains sur l'état d'exception, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, ce cours a pour objectif d'interroger cette modalité de gouvernement singulière qu'est l'état d'exception. Il s'agit plus précisément de saisir ses conditions d'existence en insistant sur le rôle central des événements critiques et des crises politiques, et de mettre au jour, à travers des exemples historiques et des situations contemporaines, les logiques répressives qui le sous-tendent et ses manifestations concrètes (législations d'exception, renforcement des pouvoirs de l'exécutif ou des institutions en charge de la sécurité du territoire, légalisation de mesures dites « exceptionnelles », création de juridictions ou de lieux d'exception etc.).